

Chine accordait plus d'attention que la plupart des pays en développement à l'indemnisation des populations et à la planification de la réinstallation³⁶. L'incidence du mouvement de population d'origine environnementale ne constitue donc pas en soi, dans le contexte chinois, un bon indicateur de la réaction éventuelle de la population déplacée.

Au cours du présent siècle en général, il semble que les peuples n'ont pas globalement entrepris de migration intérieure ou émigré en raison de la dégradation de l'environnement. Il en va de même en Chine. L'oppression politique et sociale, de même que les mouvements provoqués par des actions militaires, ont manifestement joué un rôle dans la migration intérieure et l'émigration en Chine. L'élément moteur principal semble toutefois la perspective d'un bien-être matériel supérieur ailleurs, contexte dans lequel les facteurs d'incitation dominent les facteurs d'attraction. Comme ailleurs, les Chinois migrent dans leur pays ou émigrent parce qu'ils veulent et espèrent obtenir des niveaux supérieurs de consommation personnelle. Les modèles récents de migration en Chine ne donnent pas à penser que les facteurs d'incitation à caractère environnemental sont les plus importants³⁷. La migration massive récente de travailleurs ruraux vers les villes s'explique par la croissance économique rapide des régions côtières.

La pénurie de terres agricoles nouvelles et la demande de travailleurs agricoles sont des facteurs d'incitation. L'espoir d'une vie meilleure dans une grande ville est le facteur d'attraction. Avec la croissance démographique et ces deux types de facteurs, des millions de travailleurs ruraux continueront, durant la prochaine décennie, à ressentir l'attrait des villes dynamiques sur le plan économique. Cette situation a créé des tensions sociales. En 1993, Guandong a tenté de restreindre le nombre de travailleurs ruraux migrants de l'extérieur de la province³⁸. Avec une « population flottante » de travailleurs ruraux migrants actuellement évaluée à 80 - 120 millions de personnes, il est très peu probable que cette

indemnité pour leurs cultures et des lopins semblables dans le nouveau village. Toutes les personnes relocalisées reçoivent en outre une subvention mensuelle du gouvernement. Chaque migrant reçoit 10 000 yuans pour trouver un nouvel emploi et cet argent est attribué aux entreprises qui donnent des emplois. Quiconque a plus de 50 ans obtient aussi un rente ». Tang Shubiao, « Three Gorges Project : Relocating People », China Today North American Edition, vol. XLIV, n° 3, mars 1995, p. 26-27.

³⁶ Banque mondiale, « China Environmental Strategy Paper », rapport n° 9669-CHA, 1992, p. 9.

³⁷ Robert Livemash, « The Future of Populous Economies : China and India Shape Their Destinies », Environment, vol. 37, numéro 6, juillet-août 1995, p. 25-26. Au sujet du problème plus général de la dégradation de l'environnement et de la migration, voir Astri Suhrke, « Environmental Degradation and Population Flows », Journal of International Affairs, hiver 1994, vol. 47, n° 2, p. 473-496.

³⁸ Gerald Segal, « China Changes Shape : Regionalism and Foreign Policy », Adelphi Paper 287, mars 1994, p. 17.